



Tour de l'Internat Sainte-Marie à la Verpillière, Isère © Blaise Adillon.  
Photographe, graphiste, plasticien, depuis plus de quinze ans, son champ d'activité est l'environnement culturel au sens large. La photographie d'architecture s'apparente à la nature morte, en anglais « still-life » : observation méditative à l'écoute de la lumière, poétique de l'instant, compréhension de l'espace, jouissance des matières.

#### POINT DE VUE

##### Montrottier : un site remarquable

La commune de Montrottier est située dans le Nord des Monts du Lyonnais, à la croisée des routes de Feurs, Tarare et Lyon. Le paysage est constitué de bois sur les hauteurs et de pâturages à mi-pente. Au pied des collines coulent le Cosne et le Conan. Trois bourgs et de nombreux écarts sont disséminés dans un paysage ponctué de mamelons boisés sur lesquels affleure le granit. Ces collines culminent à plus de 800 m d'altitude (Monts Armont, Pothu).

Distant de 5 km, se trouve le bourg d'Albigny, à l'emplacement d'un château disparu avec la révolution.

Le bourg le plus ancien, identifié sous le nom de Saint-Martin-Les-Périls, remonte au haut moyen-âge. Il subsiste sous la forme d'un hameau regroupé autour d'une chapelle inscrite à l'inventaire supplémentaire des M.H. L'Abbaye de Savigny fait élever vers 985, le château-prieuré de Montrottier sur le petit mont qui domine Saint-Martin, afin de créer un poste avancé pour sa défense, à une époque de conflit impliquant l'église de Lyon.

Ce point stratégique offre un panorama des Monts du Beaujolais aux Monts du Forez en passant par la chaîne des Alpes. Suite à sa fortification à partir de la fin du Moyen-Age, le bourg devient l'agglomération principale et conserve de cette époque son plan en colimaçon développé autour des places de la Basse-Cour et de la Dime. Quelques vestiges subsistent dont le mur de soutènement du presbytère, un portail ogival et une halle du XVII<sup>e</sup> siècle. Le granit et la pierre dorée s'allient pour donner la teinte particulière des maisons du village. Ces matériaux sont repris dans les fermes isolées construites traditionnellement selon le plan typique de la ferme forteresse à cour fermée. Le soubassement et le rez-de-chaussée sont en pierre; l'étage en pisé est pourvu d'une galerie en bois. C'est à l'automne et au printemps que s'exprime le plus intensément la douce lumière si particulière de ce site qui évoque à certains la Toscane. Connue des vieux Lyonnais, au temps où Montrottier était une station de villégiature, il est fréquenté aujourd'hui par des excursionnistes férus de patrimoine et de nature.

Yves Godde & Elizabeth Tisseur architecte D.P.L.G.

#### AGENDA

##### ■ Journée d'information «Elus, maîtrise d'ouvrage publique et marchés de maîtrise d'œuvre»

jeudi 15 novembre 2001 - 9h30/18h - CAUE du Rhône et sur site - réservée aux maires, secrétaires généraux et directeurs des services techniques des communes du département du Rhône

La nouvelle réglementation des marchés publics issue du décret du 7 mars 2001 modifie les dispositions des marchés de maîtrise d'œuvre : relèvement des seuils, refonte des procédures négociées, simplification des procédures... Pour prendre tout son sens et confirmer l'intérêt public de la qualité architecturale et urbaine, cette évolution doit s'accompagner d'un renouvellement des compétences et de la responsabilité de l'élu dans le cadre des projets d'aménagement de la collectivité. Cette journée permettra aux élus d'acquiescer les notions essentielles de la nouvelle réglementation et d'identifier les procédures les plus adaptées à leurs besoins.

##### ■ Formation «CIP Patrimoine/CAPEB du Rhône»

lundi 19 novembre 2001 - CAUE du Rhône - réservée aux artisans de la CAPEB Rhône - sur inscription

Le CAUE participe à la mise en place des Certificats d'Identité Professionnelle spécialité Patrimoine, initiée par la CAPEB-Rhône. Cette qualification permettra aux artisans du bâtiment d'être identifiés comme acteurs privilégiés d'une démarche qualitative en matière de patrimoine.

##### ■ Rencontre/débat «Naissance et renaissance de l'habitat social dans le Grand Lyon»

décembre 2001 - date et heure à préciser - CAUE du Rhône - entrée libre Elle est organisée à l'occasion de la parution de l'ouvrage de Christian Legrand, ingénieur en chef territorial sur «Le logement populaire et social en Lyonnais de 1848 à 2000» (Editions aux Arts avec le concours du CAUE du Rhône)

##### ■ Exposition «Architectes/Architectures contemporaines hongroises»

jusqu'au 14 décembre 2001 - du lundi au vendredi - 9h/12h et 14h/17h30 - CAUE du Rhône - entrée libre

Voyage au pays des Magyars pour découvrir des bâtiments conçus et réalisés par trois architectes hongrois de renommée internationale : Dezső Eklér, Sándor Dévényi et Attila Köszeghy.

■ Pour information : le CAUE du Rhône sera fermé du 24 décembre 2001 au 2 janvier 2002.

## Actualités

### DESSINER SON AVENIR POUR HABITER UN TERRITOIRE

Le Nord du département du Rhône subit directement l'influence des choix urbains engagés depuis quelques années par le Grand-Lyon. Les sites permettant de répondre à la demande de la maison individuelle se font de plus en plus rares dans la proche périphérie de Lyon tandis que les POS ou les MARNU encore en vigueur dans les communes beaujolaises demeurent conçus autour d'une offre conséquente de «Zones NA». Certaines communes en ont fait les frais récemment, voyant leurs terrains constructibles se libérer d'un seul coup et par dizaines se construire, autour d'un bourg dans le meilleur des cas, ou dans les prairies non productives disséminées dans le territoire, les maisons de catalogue groupées autour de «raquettes». Pour preuve les sollicitations croissantes des communes auprès du CAUE pour répondre dans l'urgence aux questions récurrentes en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle touchant à l'édifice public principal : la Mairie-Ecole. Où et comment créer de nouvelles classes ? Faut-il aujourd'hui, séparer la mairie de l'école ; Quelle sera leur place relative dans le village ? Quelle sera sa nouvelle physiologie ? Autant de questions auxquelles il faut répondre aujourd'hui

#### ZOOM

## HABITER EN SITE REMARQUABLE

Qui, subjugué par l'endroit, n'a pas souhaité un jour s'installer dans un site où la vue est exceptionnelle (Coteaux du Lyonnais), où le bâti est d'une esthétique remarquable (Les Graves à Pouilly-le-Monial), où l'harmonie et la sérénité règnent (la Tourette à Eveux), où il est imprégné de l'histoire (St-Symphorien-sur-Coise, capitale du peuple gaulois « Les Ségusiaves »), où l'art règne en maître (châteaux et jardins), bref dans un site remarquable. A ce moment-là, on pense : beauté, panorama, perspective, harmonie, unité, territoire, pays, paysage, patrimoine, histoire, noblesse, ancienneté, originalité, singularité, exception, privilège, plaisir..., et l'on s'engage comme on entre en religion... et on habite ! Hélas, dans ce cas, point de noviciat !

Quelques temps plus tard, on pense : lois, permis, usages, périmètres, contraintes, difficultés, chicaneries, impôts, propriété, entretien, transmission, desserte, nuisances.

La collectivité, elle, pense : intérêt général, avenir, urbanisme, protection, règlements, conservation, acquisition, mise en valeur, aménagement...

Comment conjuguer toutes ces options dans l'idée d'un développement durable de qualité sans altérer la valeur du site ?

Du site inscrit à celui classé, du périmètre de protection à la ZPPAUP, des incitations fiscales aux préemptions, la France dans ce domaine s'est dotée d'outils qui lui permettent de sauver et mettre en valeur une grande partie de son territoire. Encore faut-il que les acteurs concernés aient la volonté d'aboutir, car, que de lourdeurs, que de tourments, que d'attentes ! Combien de ZPPAUP auront-elles été abandonnées en cours d'élaboration, combien de propriétaires se verront contraints d'abandonner leurs démarches, combien de domaines convoités par la promotion immobilière seront démantelés et contribueront à la destruction du tissu paysager si lentement élaboré pour aboutir à son caractère remarquable !

Pourtant, les résultats sont probants si l'on en croit les statistiques qui font de notre pays la première destination touristique du monde et où le deuxième motif du voyage est : « la variété des paysages et le patrimoine ».

Vivre en site remarquable est un choix de vie tourné vers la qualité qui ne s'apparente pas forcément à la notion de privilège. Au quotidien l'habitant participe citoyennement, économiquement et culturellement à la vie et la promotion du site, du pays. La collectivité, elle, se doit de prendre encore mieux en compte la valeur de ces sites et de tout mettre en oeuvre pour leur pérennisation la plus intégrale possible.

Cela passe non seulement par une réglementation, mais aussi et surtout par une éducation au « Beau », à la « Connaissance » permettant lucidité, discernement et anticipation. Du point de vue réglementaire, serait-il bon de renforcer encore plus les dispositifs de protection et de mise en valeur de ces sites en utilisant mieux les lois existantes (Loi Paysage par exemple) ? Du point de vue éducatif, pourquoi ne rétablirait-on pas à l'école le dessin académique formant le regard vers une meilleure appréciation d'un site remarquable ?

Toutes ces notions permettraient à chacun d'avoir du recul et du discernement par rapport à son environnement, de se dégager du passéisme si souvent rencontré, et de savoir à quelle hauteur on situe la « sacralisation » de tel ou tel site. D'ores et déjà, et n'en déplaise à certains aménageurs qui s'emparent des sites pour banaliser notre paysage, l'enlaidir voire le massacrer, il semble que nous nous acheminions vers une prise en considération beaucoup plus vaste des sites remarquables et que nous allions vers la notion de pays remarquables, voire de territoires remarquables. Comme l'a fait Madame Ségolène Royal pour son département poitevin, nous serons peut-être amenés à transformer le territoire national en une seule grande ZPPAUP.

« Avoir conscience de la singularité et de la vulnérabilité de nos sites remarquables, et les habiter pour en assurer la pérennité dans leur intégralité », il y a de la noblesse dans cette démarche ! Puisse-t-elle inspirer tous les acteurs : les pouvoirs publics, les intervenants sur les sites, les visiteurs et les habitants !

Alain-Claude Debombourg, paysagiste conseiller



Vallée d'Azergues 69 - Photo de Gilles Aymard

tout en «préservant» le paysage incontestablement remarquable du Beaujolais.

Consciente de cette transformation inéluctable et par nécessité de renouveler et d'étoffer sa population, la commune d'Odenas a sollicité les conseils du CAUE pour établir une stratégie cohérente de son extension sur le long terme. Le choix particulier d'Odenas a été dans un premier temps de constituer un outil de réflexion pour visualiser le devenir du village : Quelles relations entretenir avec le vignoble ? Quelle structure urbaine constituer pour maintenir la vie sociale propre à un village rural ? Comment retisser des liens entre deux modèles d'urbanisation jusqu'ici juxtaposés (le village-rue et le lotissement) ? Faut-il inventer un troisième modèle d'urbanisation évitant les défauts des deux premiers ?

Cette réflexion, longue et concertée, soumise lors d'une présentation publique à des habitants concernés (si l'on en croit leur large présence et la qualité de leurs questions), permet aujourd'hui à la commune de reformuler son MARNU en Carte Communale et de fonder les bases d'un prochain PLU. La règle urbaine en cours d'élaboration devient alors le moyen de mettre en œuvre un projet, une vision à long terme. Elle peut être un outil pour orienter les futures transformations vers un objectif partagé. La volonté de maîtriser les conditions futures d'habitabilité d'un territoire reste avant tout politique avant d'être uniquement technique comme la rédaction de certains POS le laisse encore croire. M.B.

#### CHANTIER EN COURS

**Patrimoine bâti et patrimoine fluvial**  
Enfin le «Plan Bleu» et la «Charte de partenariat des Voies Navigables de France» réconcilient les bâtiments reconvertis du Conservatoire National Supérieur de Musique, des Greniers d'Abondance (DRAC) de l'Hôtel de la Butte (CAUE), des Subsistances et des immeubles du Quai de Saône avec leurs berges. Les travaux des bas-ports du Quai Saint-Vincent entre le pont Koenig et la passerelle de l'Homme de la Roche sont bien engagés et offriront bientôt sur une longueur de 600 mètres et 3600 m<sup>2</sup> de surface une promenade propice à la flânerie mais aussi à l'accostage et l'amarrage des bateaux.

Conçu par l'architecte Humbert David, les paysagistes In Situ, le projet porte sur la réfection complète des escaliers, le revêtement des rampes d'accès, l'installation de bancs en pierre, la plantation d'arbres et un éclairage conçu par LEA. Au niveau de la berge, un espace minéral en amont de l'Homme de la Roche revêtu de béton désactivé et traité avec des galets «Têtes de chats» contre le mur du quai, à l'aval du Pont Koenig une «prairie» équipée d'une rampe de mise à l'eau pour le stationnement des bateaux.

Cet espace dit «récréatif» constitue pour le Grand Lyon aménageur un des objectifs de continuité naturelle et de valorisation des paysages fluviaux à offrir aux habitants.

Maitrise d'ouvrage : Grand Lyon

Maitrise d'oeuvre : Humbert David, architecte-urbaniste qui est mandataire d'une équipe constituée de paysagistes (In Situ), d'éclairagistes (LEA) et d'un bureau d'études (Cap Vert). C.G.M



## Dans le Rhône

■ **Conférence technique «Solutions techniques en milieu hospitalier»**  
vendredi 23 novembre 2001 - 9h/13h - Centre Infobatis (20, rue Lortet - Lyon 7<sup>e</sup>)  
Rens. : 04 72 80 18 87

■ **Conférence «Michel Roux-Spitz : vous avez dit classique ?» par Michel Raynaud, architecte**  
vendredi 23 novembre 2001 - 18h30 - Auditorium Henri Focillon, Musée des Beaux-Arts de Lyon (20, place des Terreaux - Lyon 1<sup>er</sup>) - entrée libre  
Organisée par les Ateliers des Terreaux en partenariat avec le Musée des Beaux-Arts de Lyon.  
Rens. : 04 72 07 49 01

■ **Séminaire «Sens et valeur de l'habiter à l'époque des mégapoles»**  
30 novembre et 1er décembre 2001 - à La Tourette Eveux/L'Arbresle - sur inscription  
Rens. : 04 74 26 79 70 (Centre culturel de La Tourette/Rencontres Thomas More)

■ **14<sup>èmes</sup> entretiens Jacques Cartier**  
du 3 au 5 décembre 2001  
Chaque année, les Entretiens Jacques Cartier permettent l'échange sur des sujets variés entre la France et le Québec, en y associant des intervenants nord américains et européens.  
Rens. : 04 78 69 72 21

• **Colloque «Les grands projets de revitalisation urbaine et métropolitaine»**  
Conseil Général du Rhône (29-31, cours de la Liberté - Lyon 3<sup>e</sup>) - sur inscription

• **Colloque «Construire, instruire et traduire : médiations, transferts et connaissances à propos du projet d'édification»**  
ENS Lettres et Sciences Humaines (15, parvis René Descartes - Lyon 7<sup>e</sup>) - sur inscription  
Organisé par l'Ecole d'architecture de Lyon, l'Ecole d'architecture de l'Université de Montréal, l'INSA de Lyon et l'INRP.

■ **Séminaire «Le projet d'architecture : en-deçà de la forme, une pensée de la relation»**  
8 et 9 décembre 2001 - à La Tourette (Eveux) - sur inscription - Rens. : 04 74 26 79 70

■ **Conférence technique «Façades : habillage et lumière»**  
mardi 11 décembre 2001 - 9h/13h - Centre Infobatis  
Les industriels présentent des solutions pour les façades : murs rideaux, bardages, vitrages, protections solaires et brise-soleil, enduits et peinture.  
Rens. : 04 72 80 18 87

■ **Conférence «Auguste Perret : la pérennité de la construction» par Christian Freigang, professeur à l'Université de Göttingen**  
vendredi 14 décembre 2001 - 18h30 - Auditorium Henri Focillon Musée des Beaux-Arts de Lyon (20, place des Terreaux - Lyon 1<sup>er</sup>) - entrée libre  
Rens. : 04 72 07 49 01 (Les Ateliers des Terreaux)

■ **Rencontre «Patrimoine et associations en Rhône-Alpes»**

mardi 18 décembre 2001 - 9h30/17h - Préfecture du Rhône (106, rue Pierre Corneille - Lyon 3<sup>e</sup>) - sur invitation. Rens. : 04 72 00 44 49/41 (DRAC) - 04 72 41 94 47 (Patrimoine Rhônalpin - P. Collet)

## Flash-doc

### À LIRE

■ **Le Corbusier Houses**  
Katoh Michio - Ed. Toto, Tokyo, 2001 - 16x22  
Une analyse de l'œuvre de Le Corbusier consacrée à l'habitat individuel, 106 projets, dont certains jamais réalisés, par le biais de l'illustration par plans retracés sur CAD et convertis à l'échelle 1/400<sup>e</sup>. Une tentative d'approche de la personnalité authentique de Le Corbusier.

■ **Créateurs de jardins et de paysages en France. Tome 1. De la Renaissance au début du XIX<sup>e</sup> siècle**  
Sous la direction de Michel Racine - Actes Sud - ENSP - 2001 - 23x29 - 354F.  
Cet ouvrage collectif rassemble l'essentiel des connaissances sur les plus importants créateurs de jardins et de paysages de l'Europe francophone. Il rend compte de l'état des recherches et intègre de nombreux travaux récents.

■ **Waterscapes. Planning, Building and Designing with water**  
H. Dreiseitl, D. Grau, K.H.C. Ludwig - Birkhäuser - 2001 - 23x29 - 440F.

L'eau, élément universel du paysage, et aujourd'hui élément du projet. 33 exemples internationaux d'usage de l'eau dans des contextes d'aménagement urbain très diversifiés propres à stimuler les concepteurs.

### SITES À VISITER

■ **www.comite21.org**  
Créé en 1995, le comité 21 pour l'environnement et le développement durable réunit entreprises, collectivités, associations et établissements publics. Il a pour mission la diffusion et la mise en œuvre de politiques de développement durable. Programmes en cours, actualité et manifestations.

■ **www.cites21.org**  
Site spécifique dédié au réseau Cités 21, développé par le Comité 21. Outil d'information, de veille prospective et d'échanges sur les initiatives des collectivités en matière de développement durable en France et en Europe. Accès en ligne à quelques Agendas 21 locaux.

6bis n°12 - novembre 2001  
Lettre d'information du CAUE du Rhône  
6 bis quai Saint-Vincent 69283 Lyon cedex 01  
Tél : 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59  
Mél : caue69@caue69.fr - Site : www.archi.fr/CAUE69  
Directeur de publication : René Trégoët, président, sénateur du Rhône  
Rédactrice en chef : C. Grandin Maurin - Rédacteur : T. Saunier  
Dossier et rubriques de ce numéro : Marc Bigarnet, Alain-Claude Debombourg, Yves Godde et Elizabeth Tisseur, Catherine Grandin-Maurin.  
Imprimerie : IDMM - Dardilly  
ISSN 1621 - 210X - 2000 exemplaires gratuits.

